

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 5 (1929-1930)

Heft: 9

Rubrik: Verbandsarbeiten = Activités de l'Association

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Baden. Einladung zur Generalversammlung. Die ordentliche Generalversammlung unseres Vereins findet statt: Samstag, den 25. Januar 1930, 20 Uhr, im Hotel Engel, 1. Stock. Wichtige Traktanden harren der Erledigung, u. a. die Statutenrevision. Wir erwarten ein recht zahlreiches Erscheinen aus allen Mitgliederkreisen.
Der Vorstand.

Schaffhausen. Samstag, den 18. Januar 1930 Generalversammlung. Die Wichtigkeit der vorliegenden Traktanden erfordert die Anwesenheit sämtlicher Mitglieder. Beginn punkt 20.00 Uhr in unserem Lokal zum Falken.

Association suisse de sous-offs., section de La Chaux-de-Fonds. Concours militaire de skis 40 km. et course kilomètre lancé. Organisé par la section de sous-officiers de La Chaux-de-Fonds 19 janvier 1930

Aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée suisse.
Messieurs et chers camarades,

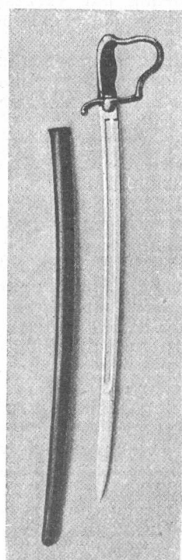
Nous avons le plaisir de porter à votre connaissance qu'afin de continuer une tradition chère à notre section, nous organisons les 18 et 19 janvier 1930 une course militaire de ski de 40 km., une course de ski «Kilomètre lancé», et une course de ski attelé, cette dernière avec la bienveillante collaboration de la Société de Cavalerie de notre ville.

Ces épreuves sont ouvertes à tous les officiers, sous-officiers et soldats de notre armée.

En outre, les jeunes gens des cours militaires préparatoires (Jungwehr) sont invités à prendre part à une course de fond individuelle, comportant un parcours approximatif de 12 km, organisé à leur intention.

Nous espérons que vous voudrez bien contribuer à la bonne réussite de cette course en la faisant connaître, en y prenant part vous-mêmes et en y déléguant un grand nombre de vos amis skieurs.

Les inscriptions seront reçues **jusqu'au 9 janvier prochain** par le sergent Walter Dintheer, rue de la Balance No. 6, à La Chaux-de-Fonds (Tél. 9.50), qui donnera tous renseignements



Schweiz.
Industrie-Gesellschaft
Neuhausen
(Kt. Schaffhausen)

**Offiziers-
Salon-Säbel**

Säbel für Polizei-Corps

in solider, gediegener Ausführung.

utiles aux intéressés.

Sur demande des coureurs, des chambres leur seront réservées à un prix minime.

Nous annexons à la présente le règlement des courses et, espérant vous voir des nôtres le 19 janvier, nous vous présentons, Messieurs et cher camarades, nos sportives et patriotiques salutations.

Le Comité d'organisation.

Programme :

Samedi 18 janvier:

20 h. Réunion des coureurs à l'Hôtel de la Croix d'or.
Instructions. Distribution des dossards.

Dimanche 19 janvier:

7 h. Rassemblement des coureurs au Collège des Crétets. Visite sanitaire.
7 h. 30 Départ en groupe.
7 h. 45 Rassemblement des élèves des cours militaires préparatoires (juniors).
8 h. Départ en groupe (juniors).
10 h. Arrivée de la course juniors.
10 h. 30 Arrivée des coureurs des 40 km.
14 h. Rassemblement des coureurs du km. lancé sur la place du Gaz.
14 h. 30 Départ du km. lancé.
15 h. 30 Départ du concours ski attelé.
17 h. 30 Distribution des prix à l'Hôtel de la Croix d'or.

Règlement pour la course de 40 km.

Art. 1. — La course se dispute individuellement. Tenue: Uniforme, bonnet de police ou casquette, ceinturon avec cartouchière et baïonnette. Paquetage: Capote, fusil ou mousqueton, sac à pain.

Art. 2. — Les porteurs du fusil long bénéficieront d'une demi minute sur les porteurs du mousqueton.

Art. 3. — Le coureur doit se présenter à l'arrivée en bonne tenue et avec son paquetage au complet. — Une pénalisation de 5 minutes sera ajoutée au temps pour tout effet manquant, soit dans un poste de contrôle, soit à l'arrivée.

Art. 4. — Tout coureur voulant dépasser un autre coureur doit avertir celui-ci en criant: «Piste libre». Ce dernier est tenu de laisser le chemin libre sous peine de pénalisation d'une minute ou disqualification si les cas sont renouvelés.

Art. 5. — L'emploi de peaux de phoques ou d'autres moyens de freinage est interdit.

Art. 6. — Les skis cassés peuvent être échangés en cours de route.

Art. 7. — La piste sera jalonnée de fanions rouges et les contrôles marqués de fanions bleus; les endroits dangereux de fanions jaunes.

Art. 8. — Une visite sanitaire facultative aura lieu au départ et à l'arrivée de la course.

Art. 9. — Du thé chaud sera servi dans les principaux postes de contrôle.

Art. 10. — Il sera perçu une finance d'inscription de fr. 1.

Art. 11. — Le classement est déterminé par les meilleurs temps. Tout coureur qui n'est pas signalé par un ou plusieurs postes de contrôle est disqualifié. Tout coureur qui ne rentre pas dans le délai prévu par la section organisatrice n'est pas classé.

Une bonification de 5 minutes est accordée aux hommes incorporés dans la Landwehr et une de 15 minutes aux classes d'âge du Landsturm.

Art. 12. — L'assurance est facultative; le Comité d'organisation est déchargé de toute responsabilité en cas d'accident.

Art. 13. — Un superbe pavillon de prix récompensera les coureurs.

Zürich

Büffet

Bahnhof

Vorzüglich und preiswert

Inh. PRIMUS BON.

Itinéraire : La Chaux-de-Fonds — Les Convers — Vue des Alpes — Safière — Roche des Crocs — Mont d'Art — Les Neigeux — Les Pradières — La Charbonnière — Sagne Eglise.

P.S. Une finance de fr. 1.— sera également perçue aux participants de la course du kilomètre lancé, qui n'auraient pas pris part à la course de 40 km. Un classement spécial est prévu pour ces derniers. — Tenue: Tunique, ceinturon sans baïonnette, sans cartouchière.

Société des sous-officiers. Section de la Chaux-de-Fonds. Les membres de la section sont convoqués par devoir à l'assemblée administrative annuelle vendredi 24 janvier à 20 h. 30 précises au local «Croix d'Or». L'ordre du jour annonce: Rapport de gestion Election du Comité pour l'exercice 1930, Programme d'activité. Toutes des questions de première importance qui exigent la présence de tous les membres.

Samedi et dimanche 25 et 26 janvier Matches au loto dès 16 heures à la «Croix d'Or». Chaleureuse invitation à tous les membres et leurs familles.

Samedi soir 8 février à 19 heures $\frac{1}{2}$ à l'Hôtel de la Croix d'Or: Souper tripes ou choucroute. Prix 3 fr. 50. S'inscrire auprès du président jusqu'au mardi 4 février. Une excellente occasion vous est offerte pour développer toujours plus la saine et franche camaraderie qui ne doit cesser de régner dans les rangs des sous-officiers. Réservez dès maintenant ce samedi soir pour la section et venez porteur de rire et de bonne humeur. Que chacun veuille bien indiquer si c'est tripes ou choucroute.

Exercice de marche. Notre exercice de marche du dimanche 15 décembre dernier a eu un plein succès. Participation 22 membres et 8 jeunes gens du cours de Jungwehr. La tâche tactique fort bien présentée par le chef d'exercice, a été résolue avec beaucoup d'entrain. L'uniforme a été de rigueur ce jour là. Chacun a gardé de ce concours un excellent souvenir et ne demande qu'à récidiver.

Changement de grade. Nous apprenons avec plaisir que notre membre dévoué Monsieur le Major B. Hoffmänner commissaire des guerres vient d'être nommé lieutenant colonel et notre camarade lieutenant Henri Fellrath serv.-télégraphique vient de recevoir son 2ème galon. Nos sincères félicitations à ces deux membres et nous leur demandons de rester toujours des collaborateurs zélés et dévoués de notre section.

Soirée annuelle. Elle a eu le plein succès attendu par la commission d'organisation. Les participants à cette soirée ont eu beaucoup de plaisir. Les heures furent trop courtes et la plus franche gaieté et une bonne camaraderie furent les hôtes tout le soir. Le mélange des plus belles toilettes féminines avec l'uniforme gris vert laissait le plus bel effet. Vivons du souvenir et attendons avec plaisir la soirée annuelle de 1930.

Coin des heureux. Nous apprenons les fiançailles de notre ami Caporal Eugène Lehmann avec Mademoiselle Liliane Monnin. A ces heureux fiancés nos félicitations accompagnées de nos meilleurs vœux de bonheur.

Concours de Skis. Hélas nos concours annoncés pour le 12 janvier doivent être renvoyés au dimanche 19 janvier. Auront nous plus de chance l'avenir seul nous le dira. Mais comment faire des courses de skis sans neige? Nous commençons par croire que notre métropole horlogère a pris rang avec les villes de la Riviera pour ce qui concerne la température. Nous apprécions à leur juste valeur ces belles journées ensoleillées mais nous aimerions également que notre jura neuchâtelois soit recouvert d'un beau tapis de neige, pour que les fervents des sports d'hiver puissent donner libre cours à leurs ébats. (Telliv.)



Unteroffiziersverein des Bezirks Baden. Unsere Vereinsnachrichten können heute von einem besonders erfreulichen «Christkindlein» berichten, das dem U.O.V. dies Jahr zuteil

geworden ist. Durch die kürzliche Generalversammlung der Offiziersgesellschaft Baden wurde uns ein namhafter Barbetrag zugewendet mit der Bestimmung zur Stärkung des Fahnenfondes. Vor wenigen Wochen schon hat ein ungenannt sein wollender eifriger Gönner unseres Vereins durch Stammeinlage auf ein Kassabuch den Grundstein für die Anlage eines Fahnenkapitals gelegt. Diesem tatkräftigen Gönner wie auch der tit. Offiziersgesellschaft Baden, die uns das Jahr hindurch in enger Fühlungnahme an den gemeinsamen Zielen mitarbeiten liess, sei auch an dieser Stelle der aufrichtige Dank des Vereins ausgesprochen. Die reiche Vereinstätigkeit des zu Ende gehenden Jahres hat damit eine gewiss verdiente Anerkennung erfahren.

Wir benützen diese Gelegenheit, um allen Freunden und Bekannten in nah und fern die besten Glückwünsche zum Jahreswechsel darzubringen. Spezielle Glückwünsche entbieten wir unsern auswärtigen Kameraden sowie der bewährten Zentralleitung des Schweizerischen Unteroffiziersverbandes.

Für den Vorstand: Der Präsident: **Wachtm. O. Ziegler.**

Bericht über die Patrouillenübung vom 15. Dezember 1929 des Unteroffiziersvereins Suhrental.

Uebungsleiter: Herr Major Lüscher, Kdt. Füs.-Bat. 55, Moosleerau. Um 12.00 Uhr besammelten sich zirka 30 Mitglieder unseres Vereins in Hirschtal, wo der Uebungsleiter in knapper Ausführung folgende taktische Lage bekannt gab:

Der Feind ist von Norden her über den Rhein vorgezogen. Vereinzelt unbekannte Kräfte haben die Aare bereits überschritten. Unsere Truppen marschieren von Süden her gegen den Feind; die verstärkte Inf.-Brig. 12 durch das Wynen-, Suhren- und Wiggertal. Mittags 15.00 Uhr ist das Bataillon 55 in Hirschtal eingetroffen. Ihm zuteil ist eine Feldbatterie. Der Bat.-Kdt. (Uebungsleiter) trifft nun folgende Dispositionen, die von einzelnen Mitgliedern unseres Vereins auszuführen sind:

Auf Rütihof ist auf 17.00 Uhr eine Feldwache zu errichten von der Vorpostenkompanie aus, die ihren Standort auf Lotten hat. Das Gros des Bat. steht auf Egg, die zugeteilte Artillerie in Hirschtal. Das Bat. hat die Aufgabe, gegen Norden aufzuklären und den Feind auf der Linie der Vorposten-Komp. aufzuhalten.

Den einzelnen Detachementsführern und den zugeordneten Kameraden erwachsen daraus folgende Aufgaben:

1. Vorpostenkompanie: Bezug der Stellung auf flügersicherem Wege, Ausbau derselben zu einem festen Stützpunkt und Aussenden von Unteroffizierspatrouillen in das Vor- und Gelände.
2. Feldwache auf Rütihof. Marsch dorthin auf kürzestem, sicherem, gut fahrbarem Wege, Bezug der Feldwache, Orientierung über Tag- und Nachtstellung.
3. Artillerie: Rekognoszierung eines guten Fahrweges nach Rütihof, der Batteriestellung unter Annahme der Artilleriewirkung auf Bahnhof und Strassenkreuzung Suhr, sowie Bahnhof und Strassenkreuzung Oberentfelden.
4. Gros des Bat. Standort Egg: Studium der Möglichkeiten einer raschen Verschiebung nach allen Seiten und Verbindungsausnahme mit den benachbarten Einheiten.
5. Genie: Die Telegraphenpioniere erhalten die spezielle Aufgabe, die Verbindungen innerhalb des Bat. mit der Artillerie sowie nach rückwärts zu studieren.

Auf Rütihof treffen wir uns wieder. Der Reihe nach werden die abgegebenen schriftlichen Rapporte, fehlendes mündlich ergänzt. Hier geht nun der Uebungsleiter speziell auf das Thema der Feldwache ein, erläutert in treffenden Worten das Wesen derselben und orientiert über ihre Aufgaben und ihre Zusammensetzung.

Nun wird die Uebung in kurzen Zügen weitergeführt. Die Feldwache auf Rütihof wurde während der Nacht von unbekanntem feindlichen Kräften zurückgeworfen, ihr Vormarsch konnte auf der Höhe der Vorhutkompanie aufgehalten werden. Das Bat. 55 erhält Befehl, vorzumarschieren und sich wieder in den Besitz von Rütihof zu setzen. Zugleich ist direkte Fühlung zu nehmen mit dem Regiment rechts (Wynental). Zu diesem Zwecke muss das Dorf Gränichen, wenn besetzt, wieder in unsern Besitz gebracht werden.



„Löw.“
Leisten Ihnen zuhause wie